

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Étude historique du ruissellement sur la côte viticole en Bourgogne	
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne  Service prévention des risques  Groupe risques naturels et hydrauliques	<p align="center"><b>Réunion de présentation de l'étude aux élus de Côte d'Or et de Saône et Loire</b></p> <p align="center">Vignoles le 05 janvier 2012</p> <p align="center">Compte rendu</p>	<p align="center">Dijon le, 13 janvier 2012</p>

## **I. Objet de la réunion**

Présentation de l'étude (contexte, objectifs, attentes, méthodologie).

Désignation des deux volontaires représentant les élus des 177 communes au COPIL élargi.

## **II. Participants**

La liste des participants se trouve en annexe 1.

## **III. Introduction**

- M Jean-Yves Ledeme, directeur du service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture de Saône et Loire (SIDPC 71) introduit la séance en présentant le programme de la réunion.
- M. Éric Guérin, directeur adjoint de la DREAL Bourgogne, rappelle les raisons de la mise en place de cette étude ainsi que son contexte :

→ L'audit d'octobre 2009 en Côte d'Or, suite auquel les ingénieurs généraux du conseil général de l'environnement et du développement durable ont demandé d'approfondir la thématique de ruissellement sur la Côte viticole en Bourgogne.

→ La mission confiée à la DREAL Bourgogne par le préfet de région pour piloter une étude sur le ruissellement en Côte d'Or et en Saône et Loire.

- Mme Manuella Bellouard, responsable du groupe risques naturels et hydrauliques à la DREAL Bourgogne, présente les éléments ci-dessous en précisant que les diaporamas seront disponibles sur le site Internet de la DREAL Bourgogne à l'adresse suivante : (<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>).

### ◆ le contexte du ruissellement sur la côte viticole en Bourgogne :

Les phénomènes de ruissellement et/ou de coulées boueuses sont constatés lors d'événements pluvieux intenses et résultent de la concomitance de deux facteurs :

- la production et le transfert d'eau par ruissellement de surface,
- l'absence de couvert végétal sur les sols permettant ainsi à l'eau ruisselée d'arracher des particules de terre sur son passage,

Les risques induits sont de 3 types :

- inondations des zones bâties,
- pollution,
- perte de sols et dégâts aux cultures,

La Côte viticole en Bourgogne présente une configuration favorable aux phénomènes de ruissellement :

- de multiples petits bassins versants,
- des pentes fortes,
- des sols peu à pas couverts tout au long de l'année (vignoble),

→ un développement continu des zones urbaines sur les exutoires de bassin,

◆ La démarche de l'étude :

Un comité de pilotage restreint présidé par la DREAL Bourgogne a été constitué pour lancer le projet. Ses membres sont des représentants :

- de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- de la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or (DDT 21),
- de la Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire (DDT 71),
- de la préfecture de Côte d'Or
- de la préfecture de la Saône et Loire,
- du Centre d'Études Techniques de l'Équipement à Autun,

La consultation du marché a été lancée le 01 juin 2011. Trois candidats ont déposé une offre. Suite à l'audition des trois candidats, le candidat qui a été retenu est le laboratoire ARTEHIS (Archéologie Terre Histoire Sociétés) de l'université de Bourgogne, pour son expérience et ses compétences sur les techniques sur le ruissellement en zone viticole en Bourgogne et dans l'investigation des archives anciennes.

Un comité de pilotage, élargi à deux membres supplémentaires, a été mis en place pour suivre et valider l'étude :

- la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne (DRAAF),
- Le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB),

La DREAL Bourgogne a proposé à la chambre d'agriculture de Bourgogne de rejoindre le comité de pilotage élargi. De même, il est proposé aux élus, de rejoindre le comité de pilotage élargi. Pour chaque département, un titulaire et un suppléant représenteront les élus des 177 communes du territoire de l'étude.

◆ Les résultats attendus de l'étude historique :

L'objectif est de collecter les traces des événements de ruissellement passés en remontant le plus loin possible :

- Recherche archivistique (de l'aléa et des dommages sociaux économiques)
- Restitution et mise en valeur des résultats par différents supports (rapport, cartographies, base de données, documents ...).

◆ Le calendrier de l'étude :

Les dates des COPIL restreint ou élargi qui ont été retenues sont :

- lundi 06 février 2012 à 9h30
- lundi 26 mars 2012 à 9h30
- lundi 21 mai 2012 à 9h30
- lundi 09 juillet 2012 à 9h30
- lundi 10 septembre 2012 à 9h30
- lundi 12 novembre 2012 à 9h30

Les dates des réunions publiques qui ont été retenues sont :

- lundi 05 janvier 2012 à 18h00 à Vignoles : réunion de présentation méthodologique de l'étude
- décembre 2012 : réunion de présentation des résultats de l'étude

IV. Présentation de la méthodologie de l'étude : (M. Jean-Pierre Garcia, Prof. géologie/géoarchéologie université de Bourgogne ; M. Thomas Labbé, Dr. histoire université de Bourgogne )

La collecte des données se fera à partir de documents d'archives nombreux et pertinents pour atteindre la connaissance du risque ruissellement et/ou coulées de boue sur la côte viticole en Bourgogne et donnera lieu à un rapport final sous forme papier et à une base de données informatique des événements en lien avec la cartographie des événements.

La recherche en archives sera composée en deux temps :

- Tout d'abord, une recherche exhaustive de tous les événements orageux ayant engendrés du ruissellement important durant les deux cent dernières années (1800-2012) sera réalisée. Cette recherche sera menée principalement sur la base de la liste des arrêtés de catastrophes naturelles (arrêtés CAT NAT depuis la loi de 1982, Pref. 21 et Pref. 71), des journaux de la presse régionale (remontant au milieu du XIXe siècle pour les deux départements), des archives des Préfectures de Côte d'Or et de Saône-et-Loire (dossiers d'indemnisations en cas d'orage, règlement des calamités agricoles, etc... remontant jusqu'au début du XIXe siècle), des photographies existantes, et des marques de crues inscrites parfois sur les murs de certaines maisons dans les localités concernées.
- Afin d'acquérir une connaissance plus fine du risque de ruissellement sur la côte viticole, la recherche d'événements de ruissellement sera ensuite prolongée sur le temps long, jusqu'à la fin du Moyen Age (XIVe-XVe siècles), sur la base des documents d'indemnisations accordées par les différentes institutions concernées, disponibles aux archives départementales de Côte d'Or et de Saône-et-Loire. Cette prolongation sur le temps long tend à répondre à un double questionnement nécessaire dans le cas d'une étude sur le risque de coulée de boue.

→ La question de la récurrence de tels événements : la fenêtre chronologique 1800-2012 suffit-elle en effet à connaître les périodes de plus grande récurrence potentielle ?

→ La question de l'intensité maximale de tels événements : a-t-il existé des événements plus importants dans le passé lointain que ceux observés entre 1800 et 2012 (événements de types centennaux ou pluri-centennaux, susceptibles de se reproduire) ?

Les données seront synthétisées dans une base de données qui renseignera chaque événement, sur sa date, sa localisation, les villages simultanément impactés, son intensité, les dégâts engendrés, les documents utilisés, etc... Elle sera accompagnée de plusieurs jeux de cartographie à l'échelle des départements et des communes, rendant compte du risque. Chaque événement fera en outre l'objet d'une fiche analytique particulière.

Aujourd'hui, la recherche a déjà commencé dans les journaux de la presse régionale. Elle a déjà permis de couvrir la période 1966-2012 pour la Côte d'Or (journal Le Bien public) et la période 1990-2012 pour la Saône-et-Loire (Le journal de la Saône-et-Loire).

## **V. Séance de questions / réponses :**

→ M. le maire de Givry : Est-ce que les dégâts engendrés par ces événements ne sont-ils pas aussi liés aux aménagements agricoles et urbains ? L'étude prend-elle en compte ces aménagements ? Cela pourrait permettre de juger avec du recul de l'intérêt de ces aménagements.

Réponse de M. Jean-Pierre Garcia (Université de Bourgogne) : Cette dimension est en effet intéressante mais nous travaillons dans cette étude spécifiquement sur le risque de ruissellement. La causalité des événements sera parfois visible à travers les sources, et dans ce cas nous en ferons évidemment mention. Mais elle n'entre pas en soi comme l'objet principal de l'étude demandée.

→ M. le conseiller municipal de Baubigny : souligne le fait que l'on diminuera l'érosion du sol en remettant de la matière organique dans les sols, comme du fumier par exemple, et comme le faisaient nos ancêtres, et rajoute qu'il faut en finir avec les techniques d'enherbement et d'engraissement des sols à base de produits chimiques qui appauvrissent les sols.

→ Mme. le Maire d'Auxey-Duresses : demande s'il existe une marge d'approximation dans les données fournies par les sources historiques consultées pour l'étude. Est-ce que leurs contenus renseignent toujours fidèlement sur les événements ? Y-a-t-il des événements non mentionnés, etc... ?

Réponse de M. Jean-Pierre Garcia (Université de Bourgogne) : Les sources historiques sont en effet toujours à prendre avec précaution, puisqu'elles renseignent de manière indirecte par le témoignage d'observateurs dont les objectifs ne sont pas toujours les mêmes. Mais c'est justement le travail de l'historien, de résoudre ces questions et de tirer des documents les informations les plus fiables. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons que l'on s'efforce de multiplier les types de documentation différents (journaux, archives de l'administration, photographies, etc...) pour « croiser » les informations et déterminer le plus fidèlement la description de l'évènement.

→ Mme. le maire d'Auxey-Duresses : En cas de désaccord entre les différentes sources, quelles sources privilégieriez-vous ?

Réponse de M. Jean-Pierre Garcia (université de Bourgogne) : Nous verrons selon la qualité des informations fournies.

→ un représentant des élus (qui ne s'est pas présenté) : revient sur la question de la causalité des événements. Si vous ne travaillez pas particulièrement dessus, quelle sera la finalité de l'étude ? Après tout, nous savons que des orages avec ruissellement existent sur la côte viticole.

Réponse de M. Éric Guérin (DREAL Bourgogne) : Pour l'instant, nous cherchons justement à déterminer une connaissance précise de l'événement « ruissellement » qui n'a pas encore été dressée d'un point de vue historique. Cela bien sûr constitue une première étape. Ensuite, nous affinerons l'analyse, en discutant avec les acteurs locaux, afin de mieux connaître le contexte précis de chaque commune, les aménagements passés ou en cours susceptibles d'influencer le risque de ruissellement. Cette concertation ouvrira bien sûr de nouvelles réflexions.

→ M. le maire de Chagny : Peut-on savoir quel est le prix de cette étude ?

Réponse de M. Éric Guérin (DREAL Bourgogne) : 124 274 € HT. Cet investissement est nécessaire étant donné les enjeux économiques et agricoles induits par ces événements récurrents.

→ M. le maire de Ladoix-Serrigny : Il est vrai que depuis environ quarante ans, de nouveaux problèmes ont été créés dans nos communes, par la suppression des îlots, des murgets, des carrières, etc... qui agissaient un peu comme des bacs de rétention. Le problème est d'autant plus alarmant que ce ruissellement, en entraînant les engrais chimiques répandus sur les sols, a pour conséquence une aggravation de la pollution des rivières.

→ M. le maire de Ladoix-Serrigny : Pourra-t-on avoir accès régulièrement à l'avancée des travaux ?

Réponse de M. Éric Guérin (DREAL Bourgogne) : Les diaporamas, comme ceux présentés aujourd'hui, seront disponibles régulièrement sur le site Internet de la DREAL à l'adresse suivante : (<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>).

## **VI. Désignation des élus volontaires pour intégrer le COPIL - Fin de la séance**

MM. Jean Yves Ledeme (chef du SIDPC 71) et Jean-Louis Copin (directeur DSI 21), lancent l'appel à la désignation des deux élus volontaires pour intégrer le Comité de Pilotage de l'étude. L'objectif est d'intégrer les élus municipaux à cette étude, pour la mener en concertation et pour relayer l'information auprès des mairies et de la population. La participation des élus au COPIL élargi sera demandée par courrier pour permettre aux élus de se concerter avant de réaliser leur choix.

La séance se termine par l'annonce de la tenue des « Assises nationales des risques naturels » qui aura lieu les 19 et 20 janvier 2012 au Palais des expositions de Bordeaux. Des prospectus présentant le programme des assises nationales des risques naturels ont été distribués.

MM. Jean Louis Copin (directeur DSI 21) et Jean-Yves Ledeme (directeur du SIDPC 71) lèvent la séance.

## **Annexe 1**

### **Liste des présents**

#### **1. La présidence**

##### Préfecture de Côte d'Or :

Direction de la sécurité intérieure (DSI)

Monsieur Jean Louis Copin, directeur de la sécurité intérieure

##### Préfecture de Saône et Loire :

Service Interministériel de défense et de la protection civile (SIDPC)

Monsieur Jean Yves Ledeme, directeur du SIDPC

#### **2. Les membres du COFIL**

##### Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne :

Service prévention des risques, Groupe Risques Naturels et Hydrauliques :

Monsieur Éric Guérin, directeur adjoint de la DREAL Bourgogne

Monsieur Jean Yves Durel, chef du service prévention des risques

Madame Manuella Bellouard, responsable du groupe Risques Naturels et Hydrauliques

Monsieur Hocine Hamzaoui, chargé de mission risques naturels

Monsieur Phillipe Duchene, assistant technique

##### Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or :

Service de l'Eau et des risques, groupe prévention des risques naturels et hydrauliques

Madame Carole Devallez, responsable du groupe prévention des risques naturels et hydrauliques

##### Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire :

Service Environnement

Nicolas Guérin, chef du service Environnement

##### Centre d'Études Techniques de l'Équipement à Autun :

Groupe risques naturels géotechniques et géophysiques

Monsieur David Goutalan, chef d'unité risques naturels géotechniques géophysiques

Monsieur Sylvain Haussard, chargé d'études risques naturels

##### Laboratoire ARTHEIS (Archéologie Terre Histoire Société) de l'université de Bourgogne :

Monsieur Jean Pierre Garcia , ARTHEIS , docteur en géologie et professeur à l'université de Bourgogne

Monsieur Thomas Labbe, ARTHEIS, docteur en histoire

#### **3. Les invités présents**

Mairie d'Auxey-Duresses : Mme. Agnes Diconne, madame le maire

Mairie de Baubigny : M. Patrick Manière, monsieur le maire, M. Charau, conseiller municipal

Mairie de Bouze les Beaune : M Yannick Bonualot, adjoint au maire

Mairie de Chagny : M. Michel Picard, monsieur le maire

Mairie de Chambolle Musigny : M François Millet, adjoint au maire

Mairie de Cheilly les Maranges : M. Vincent Chevrot, conseiller municipal

Mairie de Chenôve : M. Jean jacques Bernard, conseiller municipal

Mairie de Chorey les Beaune : Mme Liliane Jaillet, madame le maire

Mairie de Couches : M sébastien Alves, consiller municipal

Mairie de Demigny : M Maurice Naigeon, monsieur le maire,

Mairie de Flagey-Echezeaux : M Gérald Détain, conseiller municipal

Mairie de Givry : M. Didier Marcant, adjoint au maire

Mairie de Ladoix Serrigny : M Michel Sauvain, adjoint au maire

Mairie de Laizé :M Olivier Desroches, adjoint au maire

Mairie de Marsannay la Côte : M. Phillipe Guyard, adjoint au maire

Mairie de Mellecey : M. Michel Cessot, monsieur le maire

Mairie de Morey Saint Denis : M Gérard Tardy, madame le maire

Mairie de Monthélie : M Jacky Clerget, monsieur le maire

Mairie de Nantoux : M Alain Montchovet , adjoint au maire

Mairie de Nolay : M. Pierre Deblangey, adjoint au maire

Mairie de Pernand Vergelesses : Mme Françoise Arpaillanges, consillère municipale

Mairie de Pommard : M. François Degousse, conseiller municipal

Mairie de Santenay : M. Serge Coulon, adjoint au maire

Mairie de Talant : M. Jean Pierre Bernhard, adjoint au maire

Mairie de Vougeot : M. Claude Charles, monsieur le maire  
Mairie de Vosne Romanée : M. Bernard Gros, adjoint au maire